

Commune de



Lalheue

Bulletin Municipal Mois de septembre-octobre 2020 N° 417



Remise en place des traverses au pont du moulin par la Ferronnerie de l'Abbaye (Tournus) et l'aide de quelques bénévoles. Merci notamment à l'entreprise MAYEL pour sa précieuse participation.

SOMMAIRE :

***Au Conseil municipal
La Vie de tous les jours
Etat-civil
La Parole aux associations***

Secrétariat de Mairie

Mardi de 16h30 à 18h00 - Vendredi de 15h00 à 18h00
Permanence du Maire : Tous les lundis de 17h30 à 18h30
Permanence des adjoints : le 3^{ème} samedi du mois de 11h00 à 12h00
Tél. : 03.85.44.83.59 – E-mail : mairie.lalheue@wanadoo.fr
Site Internet : www.mairie-lalheue.com

Au conseil municipal 14 septembre 2020

Les comptes-rendus du Conseil municipal sont consultables dans leur intégralité sur le site internet de la commune : www.mairie-lalheue.com

Etaient présents : Sylvain BERTHIER, Monique CHAMFROY, Christian CRETIN, Josiane MINCK, Magali MULLER, Céline NECTOUX, François POIRIER, Marinette PUECH, Marc ROBERT, Arnaud TOUZOT.

Le Conseil Municipal adopte, à la majorité (Pour 9, Contre 1, Abstention 0), le compte rendu de séance du 10 juillet 2020. Mme CHAMFROY s'y oppose car le point inscrit dans les informations diverses relatif à l'entretien des travaux dans la parcelle 6 de la forêt communale pour un montant de 4 095.96 € n'a jamais été communiqué en séance.

Mme CHAMFOY rappelle l'obligation légale d'affichage du compte-rendu des délibérations dans les 8 jours suivants la séance du conseil municipal. Ce compte-rendu doit être affiché à la porte de la mairie et publié sur le site internet de la commune.

1. Travaux mur du cimetière – campagne de mobilisation du mécénat populaire avec la Fondation du Patrimoine

Suite à l'exposé de M. Guy-Marie LAMBERT venu présenter la Fondation du Patrimoine et l'organisation d'une campagne de mécénat, LE CONSEIL, DECIDE, à l'unanimité, D'AUTORISER M. le Maire à déposer un dossier de demande de souscription auprès de la Fondation du Patrimoine et de VERSER une cotisation d'adhésion à la Fondation de 55 €.

2. Forêt communale – délivrance des coupes affouages 2021

LE CONSEIL, à l'unanimité, APPROUVE l'inscription à l'état d'assiette de l'exercice 2021 des coupes réglées 27 et 28.

3. Désignation des délégués auprès du syndicat des eaux de la région de Sennecey-le-Grand

LE CONSEIL, à l'unanimité :

- RETIRE ET ANNULE la délibération n°26 du 03/07/2020 en ce qu'elle désigne 1 représentant titulaire et 1 suppléant de la commune pour siéger au sein du syndicat alors que les statuts prévoient 2 délégués titulaires ;
- DESIGNER 2 délégués titulaires : M. Marc ROBERT et Mme Marinette PUECH

4. Rapport annuel sur le prix et la qualité du service Assainissement collectif exercice 2019

LE CONSEIL, à l'unanimité, ACTE avoir pris connaissance du rapport relatif au fonctionnement 2019 du service public assainissement collectif qui sera mis en ligne sur le site www.services.eaufrance.fr.

En raison du lissage des tarifs sur les 23 communes de la Communauté de Communes Entre Saône et Grosne, M. le Maire annonce que cela se traduira par une hausse de la facture assainissement pour la commune de Lalheue. Le système se voulant équitable pour l'ensemble des habitants de l'intercommunalité, cela est indispensable. De gros frais sont à prévoir dans les années avenir, à commencer par le curage de notre lagune qui devrait être effectué en 2021 ou 2022.

Comptes-rendus de réunions

- **Syndicat des eaux** : rapporteur Mme PUECH

Election du Président : M. DURIAUX, 1^{er} Vice-président : M. LABORIER (La Chapelle de Bragny), 2^{ème} VP : M. FRADET (Etrigny). Travaux d'investissement 2020 : réhabilitation du réservoir de Laives et poursuite des travaux de rénovation du réseau.

- **SYDESL** : rapporteur M. POIRIER

Election du Président : M. PROTET (Maire de St Cyr). M. POIRIER a souhaité être membre du Bureau pour appuyer les dossiers de la mairie. Il souhaite réfléchir sur des projets d'enfouissement du réseau électrique. Il a également pris en charge l'outil du SYDESL pour déclencher les interventions de dépannage sur l'éclairage public.

- **SIVOS** : rapporteur Mme PUECH

Rentrée 2020 : 152 élèves. Election du Président : M. HAAS, 1^{ère} Vice-présidente : Mme MARATRAY. 3 commissions créées : cantine et garderies, personnel et finances. Le prestataire de la restauration retenu cette année est Bourgogne Repas. Tarifs votés : cantine : 3.60 €. Ticket urgent ou enseignant : 4.55 €. Garderie : 2.50 €.

Questions et informations diverses

- **Forêt communale** : Le Maire informe de la vente de chênes dans la coupe n°9 à la scierie de St Gengoux de Scissé pour un montant de 7 517 €. En parcelle 8 du Buisson Roncin, une coupe à blanc avec repeuplement (comme cela a été réalisé sur la parcelle 6) est envisagée prochainement. Les habitants seront tenus informés lorsque la date sera officialisée.
- **Désignation des membres de la commission de contrôle des listes électorales** : Suite au renouvellement des conseils municipaux, la Préfecture et le Tribunal demandent la soumission de plusieurs candidats, dont 2 conseillers choisis selon l'ordre du tableau (M. ROBERT, Mme MINCK), 3 propositions de délégués du Préfet (M. F. RENAUD, M. BIEVRE, M. LEPONT) et 3 propositions de délégués du Tribunal (M. GIBOULOT, M. S. CRETIN, M. GUILLAUME). Le Conseil valide ces propositions. M. le Maire rappelle que le choix définitif revient à la Préfecture et au Tribunal. L'arrêté préfectoral devrait être publié en fin d'année.
- **Voirie** : Un rendez-vous a été pris avec le technicien de la Direction départementale des routes et des infrastructures le 23 septembre afin d'étudier diverses solutions de ralentissement de la vitesse notamment sur la route de la Ferté qui traverse le Buisson Roncin et la route de Laives. M. POIRIER propose également à l'assemblée de réaliser une réfection légère de la rue Jean avant l'hiver (rebouchage des fissures) pour la sécurité des cyclistes et protéger la voie du gèle et des inondations. M. le Maire informe qu'il sollicitera un devis auprès de l'entreprise F. LAMBERT. Mme CHAMFROY s'étonne que l'on ne demande qu'un seul devis. M. le Maire souligne le coût relativement minime des travaux envisagés et l'importance de faire travailler des artisans et entrepreneurs locaux. En l'occurrence, l'entreprise LAMBERT pratique des prix raisonnables et a toujours été très réactive aux sollicitations de la mairie.
- **Terrain de tennis** : M. TOUZOT présente un devis pour la réfection du court du tennis : 31 900 € TTC (avec le grillage), 27 000 € (sans).

- **Fête nationale de la nature les 10 et 11 octobre 2020** : M. TOUZOT présente la manifestation et distribue le programme organisé par l'association Lalheue Patrimoine Historique Paysager en partenariat avec la Communauté de Communes et l'association Leurats collectif. La commune contribuera logistiquement par le prêt de l'atelier municipal et de matériels.
- M. le Maire rappelle l'urgence de remettre en état le panneau d'affichage du Buisson Roncin.
- Mme CHAMFROY signale une poignée manquante sur la porte gauche de l'Eglise.
- M. le Maire donne réponse à Mme CHAMFROY suite à la lettre qu'elle a diffusé aux habitants.
- **Travaux** : M. le Maire remercie M. BERTHIER et M. POIRIER pour les travaux réalisés par leurs soins durant l'été (portillon de l'école du Quart Goin, réparation du banc de l'école du Quart Rameau...) ainsi que les bénévoles qui ont participé au nettoyage du pont blanc et aidé à l'enlèvement d'un arbre dans la Grosne.

Date de la prochaine séance : Lundi 19 octobre 2020 à 19h00

LA VIE DE TOUS LES JOURS

Inscription affouage (parcelle 10 Buisson Roncin) et houpriers

Les personnes désirant s'inscrire sont invitées à se faire connaître en mairie ou auprès de Magali MULLER avant le 2 novembre 2020. Tél. : 06 19 84 11 26

Distribution de 3 masques offerts aux collégiens de la commune

A retirer en mairie **Lundi 12 octobre** de 17h30 à 18h30 (après la sortie du bus)

Bibliothèque municipale :

Recherche bénévole pour tenir les permanences d'ouverture. Merci de contacter la mairie si vous êtes intéressés.

Libération d'un logement communal

L'appartement se situe au 1^{er} étage de l'ancienne Cure. Ce bâtiment et logement ont été entièrement rénovés en 2012. Au rez-de-chaussée, présence d'un cabinet médical et paramédical avec accès indépendant.

- T3 comprenant un séjour et cuisine + 2 chambres
- Surface 80 m²
- Annexes prises en compte dans le loyer (remise + local vélo)

Montant mensuel du loyer (hors charges) : 438 €

Indemnités du Maire et des adjoints

(Délibération du 3 juillet 2020)



Enveloppe légale individuelle octroyée au Maire d'une commune de moins de 500 habitants : 857.91 € net

Enveloppe votée par le Conseil municipal :

Le Maire a proposé de déduire une partie de ses indemnités légales pour les octroyer à un conseiller délégué chargé de l'entretien technique bimensuel du réseau d'assainissement avec le personnel technique.

- **M. Christian CRETIN** : 723,34 € net

- **M. Marc ROBERT**, conseiller délégué : 134.57 € net

Enveloppe légale individuelle octroyée à un adjoint dans les communes de moins de 500 habitants : 333.07 € net

Enveloppe votée par le Conseil municipal :

- **Mme Marinette PUECH**, 1^{ère} adjointe, en charge de la communication : 252.32 € net

- **Mme Magali MULLER**, 2^{ème} adjointe, en charge des espaces verts : 252.32 € net

- **M. François POIRIER**, 3^{ème} adjoint, en charge des réseaux électriques et de la voirie : 252.32 € net

Pourquoi il ne faut surtout pas jeter les lingettes désinfectantes dans les toilettes ?

Après les masques jetables dans la nature, les lingettes désinfectantes dans les toilettes. Décidemment, la crise sanitaire liée au coronavirus fait des dégâts sur la santé, mais également sur l'environnement et nos cours d'eau. Les français sont de manière générale de grands consommateurs de lingettes nettoyantes, pour le ménage ou la toilette, avec près de 7,3 milliards par an. Avec la pandémie, la consommation s'est accélérée et les dégâts aussi.

Ces dernières finissent trop souvent dans les toilettes et forment des bouchons dans les canalisations qui cessent de fonctionner normalement.

Il faut exclusivement les jeter à la poubelle.

Ces bouchons provoquent entre-autres des refoulements d'égouts, des arrêts de systèmes d'assainissement ou encore des débordements en milieu naturel et dans les rivières. Le 12 août dernier, un bouchon formé par des lingettes a entraîné le déversement des eaux usées dans la rivière, sur la commune de la Rivière-Drugeon, causant la mort de nombreux poissons.

Extrait du Journal France 3 BFC publié le 03/10/2020

ETAT CIVIL

30 juillet : Naissance de **Louis GUICHARD**

Les manifestations étant soumises à autorisations préfectorales, les associations vous communiqueront en temps voulu les activités qu'elles seront en mesure de vous proposer. Vous pouvez consulter les actualités de l'ASL – Leurats Collectif sur leur page Facebook : <https://www.facebook.com/Leurats-Collectif>

Le cinéma NUMÉRIQUE près de chez vous !

Les misérables

mercredi 14 octobre à 20h30



Polar - Film Français de Ly Ladj avec Damien Bonnard - Alexis Manenti - Djebri Didier Zonga.

Durée : 1:45 - Public : Ado-Adultes

Stéphane, tout juste arrivé de Cherbourg, intègre la Brigade Anti-Criminalité de Montfermeil, dans le 93. Il va faire la rencontre de ses nouveaux coéquipiers, Chris et Gwada, deux "Bacqueux" d'expérience. Il découvre rapidement les tensions entre les différents groupes du quartier. Alors qu'ils se trouvent débordés lors d'une interpellation, un drone filme leurs moindres faits et gestes...

Notre avis : Une superbe réalisation pour un film issu d'un court métrage. Couronné avec 11 prix et 26 nominations, Ladj Ly porte un regard dénué de complaisance sur un monde moderne où chacun se cherche.

Court métrage : *Je suis caucasien* de Olivier Riche.

Le meilleur reste à venir

mercredi 11 novembre à 20h30



Comédie - Film Français de Matthieu Delaporte et Alexandre De La Patellière avec Fabrice Luchini - Patrick Bruel - Zineb Triki.

Durée : 1:57 - Public : Ado-Adultes

Suite à un énorme malentendu, deux amis d'enfance, chacun persuadé que l'autre n'a plus que quelques mois à vivre, décident de tout plaquer pour rattraper le temps perdu.

Notre avis : Bien dialogué, rythmé, non dénué de sensibilité quand il s'agit d'évoquer notre rapport à la finitude, ce film de potes doux-amer, réalisé par les auteurs du Prénom, s'appuie aussi sur un duo d'acteurs étonnant et attachant. (Télérama)

Court métrage : *Je suis Thalès* de Florent Hill.

1917

mercredi 09 décembre à 20h30



drame historique - Film Anglo-Américain de Sam Mendes avec Georges Mackay - Dean-Charles Chapman - Mark Strong.

Version originale sous-titrée en français.

Durée : 1:59 - Public : Ado-Adultes

Pris dans la tourmente de la Première Guerre Mondiale, Schofield et Blake, deux jeunes soldats britanniques, se voient assigner une mission à proprement parler impossible. Porteurs d'un message qui pourrait empêcher une attaque dévastatrice et la mort de centaines de soldats, dont le frère de Blake, ils se lancent dans une véritable course contre la montre, derrière les lignes ennemies.

Notre avis : Sam Mendes fait revivre son aïeul, la bravoure du simple soldat qui est comme tous les simples soldats de cette guerre : un homme toujours en marche, debout, avançant au péril de sa vie. Plus qu'un énième long-métrage de guerre, "1917" est avant tout une véritable expérience sensorielle face à laquelle se retrouve confronté le spectateur.

Court métrage : *El aflador* de James Casey.

Lieu de séance salle des fêtes de Lalheue



zine Village
FDFR

Fédération Départementale des Foyers Ruraux du 71

L'eau vive - 71960 La Roche Vineuse

Tel : 03 85 36 62 06 - Fax : 03 85 37 78 34 - mail : FDFR.71@wanadoo.fr

<http://fdfr71.org>

RÉGION
BOURGOGNE
FRANÇHE
COMTÉ



avec le soutien



Tarif normal : 4,5€
Réduit enfant -12 ans : 2,5€
x CHEQUES VACANCES acceptés